

LETTRE D'INFORMATION

À DESTINATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BAS-RHIN

FIL ROUGE #15

Lettre d'information et d'échanges de pratiques

Le 8 septembre 2020

Comme annoncé dans le Fil Rouge de juin, nous reprenons notre lettre d'information après la pause estivale qui n'a malheureusement pas fait disparaître le virus dont la circulation est toujours active, en particulier dans le Bas-Rhin. C'est donc dans un contexte toujours incertain, que les portes de vos écoles d'art vont s'ouvrir - ou sont déjà ouvertes - selon les protocoles que vous avez mis en place et qui peuvent aujourd'hui être complétés grâce au document d'aide à la reprise daté du 7 septembre et qui vient d'être publié [ici](#) (menu déroulant puis enseignements artistiques).

Le [Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020](#) (Version consolidée au 08 septembre 2020) indiquait dans son article 45 : « La distanciation physique n'a pas à être observée pour la pratique des activités artistiques dont la nature même ne le permet pas. » Dans son nouveau document, la DGCA précise que « L'organisateur concerné, doit apprécier la mise en œuvre [de la dispense des règles de distanciation physique] avec prudence en adaptant les mesures en fonction de la discipline concernée et de l'évolution de l'état sanitaire. En tout état de cause il doit mettre en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir les risques de propagation du virus, il peut à ce titre préconiser le port du masque ou le respect de la distanciation physique. »

Sa formulation laisse toujours une liberté d'interprétation, dans le souci de trouver un équilibre entre l'exercice d'une pratique artistique et la garantie de la sécurité en tenant compte des espaces disponibles pour une distanciation minimale.

N'hésitez pas à poser vos questions à martine.fleith@bas-rhin.fr ou 06 34 40 87 98

La plaquette de présentation des « Rencontres et formations professionnelles 2020/2021 » proposées par le Conseil départemental du Bas-Rhin et le CDMC 68 est parue !

Nous enverrons plusieurs exemplaires par courrier postal à chaque école afin que vous puissiez les transmettre à vos professeurs. Ce document fera également l'objet d'une diffusion par e-mail et sera téléchargeable sur le site <http://pratiquesartistiques.bas-rhin.fr> à partir de la fin de la semaine.

Les propositions de cette année peuvent intéresser des publics divers :

Journées professionnelles
de rencontres et d'échanges

destinées aux élus, aux directeurs et équipes pédagogiques des établissements d'enseignement artistique spécialisé, aux artistes...

Formations pédagogiques

destinées aux artistes, enseignants, praticiens amateurs, étudiants... en musique, danse et théâtre et plus largement des autres disciplines artistiques (arts du cirque...)

Programmes d'actions et formations
mixtes en amont de parcours
d'éducation artistique et culturelle

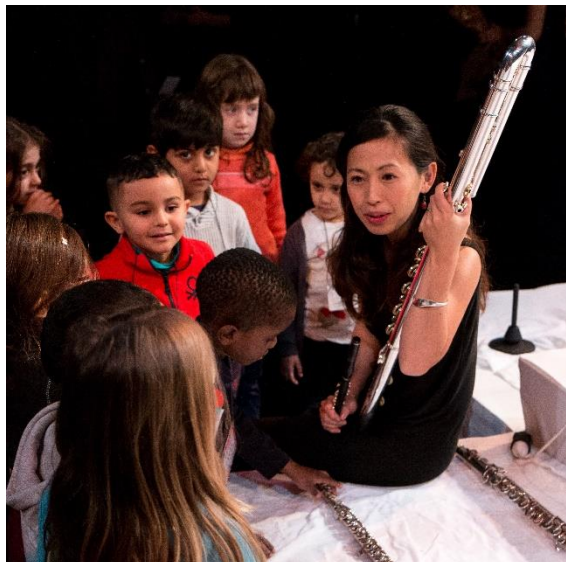
destinés aux professionnels de la petite enfance, de la lecture publique, de l'enseignement artistique spécialisé, du soin, des lieux culturels, de l'Education nationale...



Toutes les propositions faites par le CD 67 sont libres de droit sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles. L'inscription se via un formulaire en ligne accessible [ici](#)

HANATSU MIROIR en mini-résidences dans les écoles de musique

L'ensemble [HANATSUmiroir](#) propose, avec le concours du Conseil Départemental, de s'impliquer au sein d'un projet pédagogique collaboratif en relation avec une école de musique, initiative qui pourrait s'élargir à une médiathèque ou d'autres structures.



Un concert de l'ensemble proposé dans la commune conclura cette collaboration.

Les élèves pourront découvrir différents aspects de la création musicale et des répertoires de la musique contemporaine (présentation générale, écoute, initiation au langage...).

Les interventions seront menées par Stéphane Clor (contrebassiste et plasticien). A ses côtés, pourront se succéder 3 autres artistes d'HANATSUmiroir : la flûtiste Ayako Okubo, le percussionniste Olivier Maurel et la danseuse et chorégraphe Noëllie Poulain.

Ces interventions peuvent s'envisager pour l'année scolaire 2020-21 et/ou la suivante.

Si vous êtes intéressé-e, merci de prendre contact

directement avec Ayako Okubo ayakofl@hotmail.com

© HANATSUmiroir

INVITATIONS MUSICA

Comme les années précédentes, le Festival Musica met à disposition des écoles d'art, des places pour les 9 concerts suivants :

Grand concert d'ouverture # 1 (10 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Vendredi 18 septembre 2020 à 20h30 au PMC Hall Rhin

Grand concert d'ouverture #2 (10 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Samedi 19 septembre à 20h30 au PMC Hall Rhin

Music for percussion 2 (4 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Samedi 19 septembre 2020 à 19h30 au Maillon, Théâtre de Strasbourg (petite salle)

FAKE (4 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Dimanche 20 septembre 2020 à 12h30 à l'Opéra national du Rhin (Parvis)

FAKE (4 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Dimanche 20 septembre 2020 à 17h à l'Opéra national du Rhin (Parvis)

Bibilolo (4 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Samedi 26 septembre 2020 à 17h00 au TJP Grande Scène

Récital Wilhem Latchoumia (4 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Samedi 26 septembre 2020 à 11h00 à l'Église du Bouclier

Récital Trio Salzedo (4 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Samedi 26 septembre 2020 à 15h00 à l'Église du Bouclier

Toxic Box (4 places) plus d'informations en cliquant [ici](#)

Vendredi 2 octobre 2020 — 18h30 à la Salle de la Bourse

Pour obtenir ces places gratuites, vous devez transmettre rapidement par [mail](#) et avant le 14 septembre 2020 la [liste nominative](#) des personnes souhaitant en bénéficier [en indiquant l'école de musique d'origine des professeurs et des élèves](#). Nous vous tiendrons au courant de la suite que nous pourrons donner à votre demande.

Pour info : des places à prix réduit sont également proposées aux élèves des écoles de musique pour certains des concerts du festival.
Renseignements auprès de MUSICA - 03 88 23 46 45 - relations-publiques@festivalmusica.org